

AVIS DE CONSTRUCTIONProcédure Simplifiée
N° de dossier : 2026-01233-S

Requérant(s)	Lema Alberto, route de Saulcy 7, 2855 Glovelier
Auteur du projet	Lema Alberto, route de Saulcy 7, 2855 Glovelier
Description du projet	Réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 13.58 kWc.
Cadastre(s), parcelle(s)	Glovelier, 139
Lieu-dit, adresse	Route de Saulcy 7, 2855 Glovelier
Affectation de la zone	En zone à bâtir, Zone centre, CA
Plan spécial	Aucun
Dérogation(s) requise(s)	Aucune
Requête(s) spéciale(s)	Aucune
Début de la publication	25.09.2026
Échéance de la publication	26.10.2026

Ouvrage

Orientation Sud-Est 137°, inclinaison 24°. Surface champ solaire 57.0 m2.

Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune mixte de Haute-Sorne, rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 102 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 101 LATC : « Le propriétaire foncier qui tire profit d'un avantage particulier accordé à la suite d'une dérogation ou de toute autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable.

Bassecourt, le 21 septembre 2026